

Jean-Pierre Sueur était réintervenue auprès de Martine Pinville, secrétaire d'État chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire, suite aux remarques de l'UFC-Que choisir ? d'Orléans qui a constaté les limites du dispositif « Bloctel ».

Martine Pinville lui a répondu.

>> [Lire la lettre de Martine Pinville](#)